

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

de la séance du

MARDI 27 JUILLET 1948, A 11 H. 30 DU MATIN

(au Royal Institute of British Architects, 66 Portland's Place, Londres)

Présidence : *M. J. S. Edström*, président du C. I. O.

Traducteur : *S. E. Mohamed Taher Pacha*.

Procès-verbal : le chancelier.

Sont présents :

Messieurs

1. J. Sigfrid Edström (Suède), président du C. I. O.
2. Avery Brundage (U. S. A.), vice-président du c. I. O.
3. Le marquis M. de Polignac (France), membre de la C. E.
4. Comte Alberto de Bonacossa (Italie), membre de la C. E.
5. Colonel P. W. Scharroo (Hollande), membre de la C. E.
6. Lord Aberdare (Grande-Bretagne), membre de la C. E.
7. D^r prof. J. Gruss (Tchécoslovaquie).
8. Sir Noel Curtis-Bennett (Grande-Bretagne).
9. J. C. Patteson (Canada).⁴
10. D^r Arthur E. Porritt (Grande-Bretagne).
11. S. A. R. le prince Axel de Danemark.
12. Sir Harold Luxton (Australie).
13. D^r M. von Mautner Markhof (Autriche).
14. H. Bustos Moron (Argentine).
15. D^r José Pontes (Portugal).
16. Major Albert Mayer (Suisse).
17. Lt. col. Pahud de Mortanges (Hollande).
18. A. Massard (France).
19. Bo Ekelund (Suède).
20. Sir Thomas Fearnley (Norvège).
21. Ben. J. Wage (Islande).
22. S. A. R. le prince Jean de Luxembourg.
23. A. Sidney Dawes (Canada).
24. D^r M. A. Moenck (Cuba).
25. G. D. Sondhi (Indes).
26. J. J. Keane (Eire).
27. Baron G. de Trannoy (Belgique).
28. D^r C. T. Wang (Chine).
29. A. Bolanachi (Grèce).
30. J. Ketseas (Grèce).
31. S. Dowsett (Sud Afrique).
32. R. Honey (Sud Afrique).
33. Fr. Coudert (U. S. A.).
34. Shou-Yi-Tung (Chine).
35. S. E. Mohamed Taher Pacha (Egypte).
36. Alfredo Benavides (Pérou).
37. Hon. J. B. Vargas (Philippines).
38. Lord David Burghley (Grande-Bretagne).
39. Baron de Guell (Espagne).
40. D^r J. Ferreira Santos (Brésil).
41. E. Krogius (Finlande).
42. Professeur Jerzy Loth (Pologne).
43. J. Serratoso Cibils (Uruguay).
44. S. Bloudek (Yougoslavie).

Le président donne lecture des lettres des membres qui se font excuser.

ORDRE DU JOUR

de la session du Comité international olympique, à Londres, 1948.

1. Discours du président.
2. Election de nouveaux membres.
3. Reconnaissance de nouveaux comités olympiques nationaux.
4. Rapport sur la préparation des Jeux d'Hel-sinki, 1952.
5. Rapport sur la préparation des Jeux d'hiver d'Oslo, 1952.
6. Rapport sur la Journée olympique mondiale.
7. Discussion et adoption des nouvelles règles du C. I. O., telles qu'elles sont présentées par la commission exécutive.
8. Proposition du Comité olympique national italien.
9. Proposition du D^r Mezö.
10. Admission des femmes aux concours de yachting et aux concours d'art.
11. Proposition du Comité olympique suisse : Introduction du pentathlon moderne aux Jeux d'hiver.
12. Attribution de la Coupe olympique pour 1948.

Le président souhaite une très cordiale bienvenue aux membres du C. I. O. Il cite le nom de M. Loth (Pologne) nommé à la dernière session et qui siège pour la première fois au comité.

Affaire Palestine. Le président expose la situation. Israël désire participer aux Jeux, mais ce pays n'a pas de comité olympique et ne peut donc être reconnu par le C. I. O. Ses fédérations nationales ne sont pas affiliées aux F. I. correspondantes. La C. E. a décidé à l'unanimité de proposer au C. I. O. de ne pas admettre Israël aux Jeux, avec ses deux athlètes-femmes. M. Edström donne lecture de la lettre qui a été adressée ce jour par le représentant d'Israël à tous les membres du C. I. O.

M. Brundage dit que cette question a déjà été soulevée il y a deux ans à la I. A. A. F. Il part du point de vue qu'il faut répondre négativement à cette requête.

M. Loth (Pologne) est d'un avis contraire. La Palestine est un pays qui existe. Si l'union n'existe pas entre ses populations, le pays existe même si l'Etat n'est pas organisé. Pour cette raison, M. Loth estime qu'Israël devrait pouvoir prendre part aux Jeux.

M. Fearnley (Norvège) demande que nos règles soient observées. La Palestine n'est plus un Etat, et Israël n'a pas de C. O. national. Selon l'art. 9 de nos règles, il ne peut pas prendre part aux Jeux. Il approuve donc la C. E.

Le *marquis de Polignac* est de l'avis du président. Par surcroît, comme l'a dit M. Fearnley, la situation n'est pas conforme à nos règles.

S. E. *Taher Pacha* dit qu'il faut éviter une confusion : qui donc demande de prendre part aux Jeux, Palestine ou Israël ? S'il s'agit de la Palestine, qui groupe la grande majorité de la population, il serait d'un avis affirmatif. S'il s'agit d'Israël, son avis est négatif. Ce pays, géographiquement parlant, et tel que nous le connaissons, n'est pas en mesure de se présenter aux Jeux. Il propose d'ajourner notre décision à l'année prochaine.

M. *Albert Mayer* pense que la situation de la Palestine est aujourd'hui la même qu'il y a deux mois, lorsqu'un congrès juif s'est réuni à Montreux (Suisse) et qui a largement traité la question politique. Pourquoi attendre jusqu'à la veille des Jeux pour prendre une décision ? Il comprend la déception du C. O. de Palestine.

M. *Edström* dit que c'est le Comité organisateur des Jeux de Londres qui a tardé. Mais aujourd'hui ? il ne s'agit pas de la Palestine, mais d'Israël, qui veut prendre part.

M. *Coudert* estime que nous ne devrions pas prendre position. C'est une question de loi internationale avant tout. Ce serait une indiscretion de notre part que d'intervenir dans le droit des nations. La question est prématurée et le C. I. O. n'a pas le droit de se prononcer.

M. *Loth* (Pologne) reprend ses arguments, qu'il exprime plus en détail, et insiste sur le fait qu'il s'agit d'une question de pays et non d'Etat. Il accepte la proposition de S. E. *Taher Pacha*, et pense qu'il faudrait attendre jusqu'à l'an prochain avant de prendre une décision définitive.

DÉCISION : Il est décidé que la Palestine (ou Israël) ne prendra pas part aux Jeux.

Séance levée à midi.

Reprise de séance à 14 heures 30 min

Nouvelles règles. M. *Edström* annonce aux membres qu'il va ouvrir la discussion sur l'adoption des nouvelles règles. Il ne sera discuté que des points principaux, en tenant compte que la rédaction elle-même sera effectuée par les soins de la C. E.

Une discussion générale s'ensuit.

La discussion sur les règles est suspendue un instant pour permettre à S. A. R. le prince Bertil de Suède, qui est introduit, d'offrir au C. I. O., au nom du C. O. de son pays dont il est le président, le film qui a été tourné en 1947 à Stockholm, à l'occasion de la session du C. I. O. M. *Edström* en prend possession et remercie chaudement S. A. R. le prince Bertil au nom du C. I. O.

AFFAIRE DE L'EIRE

Lord Burghley expose la situation de l'athlétisme dans ce pays. Il y existe deux fédérations, dont l'une est affiliée à l'I. A. A. F. Or le C. O. de ce pays n'a pas contresigné les feuilles d'inscription de cette fédération. L'orateur demande que la C. E. convoque le C. O. de l'Eire, et lui demande la justification de son attitude. Le C. I. O. doit faire preuve d'autorité car cette fédération, régulièrement affiliée à l'I. A. A. F., doit pouvoir prendre part aux Jeux.

Malheureusement, quelques fédérations nationales de l'Eire, telles que la boxe, par exemple, ont admis le point de vue du C. O. de ce pays. Il est décidé de convoquer les représentants de l'Eire, qui seront entendus par une commission nommée comme suit : MM. *Brundage*, *D' Porritt*, *Sydney Dawes*. Entre temps, le texte de la réponse donnée au C. O. de Palestine est adopté.

La discussion sur les règles générales est reprise.

Au sujet des sports d'hiver, M. *Albert Mayer*, citant le sport du hockey sur glace, aimerait que le C. I. O. reconsidère cette question en temps opportun, ainsi que la participation du hockey sur glace aux prochains Jeux. Il n'y a pas de doute que ce sport est l'un des plus populaires qui existent actuellement. Nous invoquons l'esprit olympique sous toutes ses formes, il faut également l'appliquer. La L. I. H. G. a été suspendue par le C. I. O., mais nous ne pouvons maintenir cette situation longtemps. Si, actuellement, une reprise des négociations serait prématurée, car l'affaire de Saint-Moritz est encore présente à tous les esprits, il ne faut pas perdre la chose de vue. Il demande que cette question figure à l'ordre du jour de la prochaine session, car la logique et le bon sens nous obligeront à réenvisager l'admission de ce sport. L'orateur se met à la disposition du C. I. O. pour provoquer de la part de la L. I. H. G. une entrée en matière.

M. *Brundage* se déclare entièrement d'accord avec M. *Mayer*, à condition que le sport passe avant l'argent. Sinon, il demanderait qu'on s'abstienne.

M. *Edström* demande à M. A. *Mayer*, qui a un contact étroit avec les dirigeants de la L. I. H. G. en Suisse, de suivre la chose de près.

Séance du 28 juillet 1948, à 10 h. du matin.

RAPPORT JEUX D'HIVER 1952. Sous la présidence de Sir Thomas Fearnley, la délégation de la ville d'Oslo est introduite. Elle est composée de :

M. *Stokke*, président du Conseil municipal,
M. *Rinnan*, architecte de la ville.
M. *Bech*, secrétaire du maire.

M. Fearnley donne lecture du rapport de la ville d'Oslo sur la préparation des Jeux d'hiver 1952. Ce rapport laisse entrevoir que les travaux d'organisation sont poussés activement, et que l'organisation de ces Jeux sera parfaite. Diverses questions sont posées aux membres de la délégation, qui y répondent à la satisfaction des membres du C. I. O. M. *Edström* remercie la délégation norvégienne et formule ses vœux les meilleurs pour la réussite des Jeux d'Oslo, M. *Stokke* remercie à son tour du bienveillant accueil qui lui a été réservé et souhaite d'ores et déjà une chaleureuse bienvenue aux membres du C. I. O.

RÈGLES

La discussion sur l'étude des nouvelles règles continue.

RAPPORT JEUX D'HELSINKI 1952. M. *Erik von Frenckell*, président du Comité d'organisation des Jeux d'Helsinki, et représentant de la ville d'Helsinki, est introduit. Il donne lecture de son rapport sur les préparatifs des Jeux de 1952. Il ajoute que quarante observateurs finlandais sont actuellement à Londres pour suivre la marche des présents Jeux. M. von Frenckell répond à diverses questions qui lui sont posées par les membres du C. I. O. à la satisfaction de ces derniers. M. *Edström* aimerait que le nombre des sports soit diminué pour les Jeux de 1952. Cette question devra être prévue et un rapport devra être présenté à ce sujet à la session du C. I. O. de 1949. M. *Edström* remercie M. von Frenckell et adresse par son intermédiaire ses meilleurs vœux à la ville d'Helsinki pour la réussite des Jeux de 1952.

LIMITE D'AGE. M. *Edström* ouvre la discussion sur la motion du *D' Porritt*, amendée par *Lord Burghley* et qui fut déposée avant la session de Saint-Moritz entre les mains du C. I. O.

The Sub-Committee on « Age Limit » suggests : either

MEMBERS OF HONOUR

1. Any member who has reached the age of 70 shall retire and automatically become a Member of Honour. Members of Honour shall have all the rights privileges of active members apart from attendance at business meetings. They shall pay an annual subscription of 50 Swiss Francs.

or

2. Any member who has reached the age of 65 may retire from active membership and become a Member of Honour. At the age of 75 members shall automatically become Members of Honour. Such members shall have all the rights and privileges etc.

A. E. Porritt.
Chairman.

N. B. We suggest this rule takes effect from January 1st, 1950.
29th July, 1948.

M. Edström s'oppose d'emblée à cette motion, et ajoute qu'un homme d'âge mûr possède une expérience plus étendue qu'un jeune homme. L'essentiel est qu'un membre du C. I. O. jouisse de la confiance des sportifs de son pays.

Le *D^r Porritt* développe sa motion. Il tient avant tout à dissocier toute personnalité du projet qu'il présente. Le C. I. O., dit-il, ne doit pas être composé uniquement d'hommes jeunes. En effet, un homme peut être vieux à cinquante ans, tandis qu'un autre de huitante peut rester jeune et actif. De nombreuses critiques sont répandues parmi le public, et ce n'est que par une règle dûment établie que nous pourrions réfuter ces allégations. Nous sommes à un tournant de l'histoire olympique, et la question est de toute importance, car ajoutez-t-il, il faut rajeunir les cadres.

Lord Burghley appuie la proposition du *D^r Porritt*. On dit facilement qu'un homme âgé n'a plus de contact avec la jeunesse sportive mondiale. Or, le C. I. O. doit représenter la jeunesse. *Lord Burghley* estime qu'une règle devrait exister et à ce sujet, il donne un sérieux avertissement au C. I. O. La jeune génération doit avoir ses représentants au sein de notre organe. Même si en réalité, les critiques que l'on entend ne sont pas entièrement justifiées, elles sont trop répandues pour ne pas en tenir compte.

M. Brundage comprend fort bien l'idée de la motion *Porritt*. Il sait que nous sommes l'objet de nombreuses critiques, mais le mal n'est pas là on le motionnaire l'a situé. Les critiques n'émanent pas des athlètes eux-mêmes, qui ne se préoccupent guère de ce que fait le C. I. O. Il admet que le problème est important, et qu'il ne peut être résolu par un texte de règlement. Pour cette raison, il propose la nomination d'une commission qui pourrait étudier ce sujet à fond.

M. Coudert (U. S. A.) admet l'idée de cette motion, ainsi que les raisons qui ont été émises aussi bien d'une part que de l'autre. Cette motion est salubre, et devrait être prise en considération.

M. Armand Massard (France) dit que l'idéal de cette motion est magnifique, mais la réalité est une autre chose. Dans certains pays, comme en France, par exemple, il est difficile de trouver des personnalités réunissant toutes les qualités requises pour devenir membre du C. I. O. Il se rallie cependant à la proposition de *M. Brundage* et demande la nomination d'une commission.

Le *général Djoukitch* (Yougoslavie), absent, adresse une contre-proposition à la motion du *D^r Porritt*. Le texte de ce rapport est donné en lecture et remis à chaque membre.

M. Sondhi se prononce en faveur de la nomination d'une commission.

Sir Curtis Bennett approuve la motion du *D^r Porritt*. Il existe en effet un fort courant d'opinion au sujet de l'âge de certains de nos membres. Comme l'a dit très justement *M. Brundage*, ces critiques sont multiples, et l'âge seul n'est pas la cause essentielle. Le C. I. O. doit prendre position le plus rapidement possible, aussi n'est-il pas en faveur de la nomination d'une commission. Nous venons de traverser deux guerres mondiales, et les conceptions de la jeunesse d'aujourd'hui sont très différentes de ce qu'elles furent jadis. La jeunesse réclame le rajeunissement des cadres et l'accès aux responsabilités. Aussi devons-nous approuver le motionnaire.

Le *D^r Wang* parle dans le même sens que l'orateur précédent.

Le *prince Axell* de Danemark relève que dans l'armée, dans les affaires, etc., il existe une limite d'âge. Il reconnaît que l'expérience des hommes d'âge mûr est une grande qualité, mais l'époque actuelle demande un rajeunissement.

Le *marquis de Polignac* (France), qui était très lié avec le baron de Coubertin, dit que le baron tenait essentiellement à ce que le comité se recrute lui-même. Le C. I. O. doit conserver ses traditions et ses habitudes. Trouverons-nous toujours des membres qui réunissent toutes les qualités que nous demandons d'eux ? Nous sommes attaqués parce que nous sommes un corps constitué qui échappe au système électoral. Si nous subissions les influences des choses extérieures, cela risquerait d'être la fin du C. I. O. Il reconnaît que l'âge moyen des membres est trop élevé et qu'il faut rajeunir le sang du C. I. O. Pour cette raison, il se range à l'avis de *M. Brundage* et demande la nomination d'une commission.

M. Edström n'est pas de cet avis. Il veut que les règles soient définitivement adoptées à la présente session, et il insiste pour qu'un vote interviene encore aujourd'hui.

M. Honey approuve la proposition présidentielle.

M. Bolanachi ne partage pas le point de vue de la motion du *D^r Porritt*. Ayant collaboré de nombreuses années avec le baron de Coubertin, il peut certifier qu'il n'aurait pas admis cette modification aux statuts. Le rôle du C. I. O. est de faire respecter la Charte olympique et l'idéal olympique tels que les a conçus le baron de Coubertin. Il serait peu élégant de nommer membres honoraires, en leur supprimant le droit de vote, les membres qui ont travaillé de nombreuses années aux côtés du fondateur. Pour insuffler du sang nouveau et jeune au sein du C. I. O., il propose que dans les pays représentés par un seul membre, un second membre plus jeune soit nommé automatiquement dès que ce membre unique aura atteint l'âge fixé, afin de le seconder.

Le *comte Bonacossa* se déclare d'accord avec certains orateurs précédents, disant que les critiques ne sont pas seulement émises pour des questions d'âge. A son avis, la question d'âge n'a qu'une valeur relative. Vis-à-vis des fédérations internationales, nous devons être et rester un sénat.

Le *baron de Trannoy*, pour concilier les deux points de vue, pense que nous pourrions admettre un troisième membre par pays, et prévoir un mouvement rotatif, le troisième membre devant se retirer après trois olympiades.

Lord Burghley estime que les rumeurs qui circulent au sujet du C. I. O. doivent être retenues soigneusement. Le baron de Coubertin, contrairement à ce qu'on dit, était favorable aux idées nouvelles. On ne peut donc pas dire ce qu'il penserait de cette

question s'il était présent. Cette motion n'est pas une révolution, mais une adaptation aux temps nouveaux.

Le D^r Porritt remercie le président pour la courtoisie avec laquelle il a conduit les débats, ainsi que les membres pour leur objectivité. Il ne voit pas les raisons pour lesquelles une commission devrait être nommée. Il demande qu'une décision soit prise aujourd'hui.

M. Thomas Fearnley propose un vote de principe, afin de savoir si nous désirons réglementer la limite d'âge. Si ce vote était affirmatif, nous pourrions alors discuter les détails de la motion.

M. Edström se rallie à cette proposition, et demande le vote au bulletin secret, dont le résultat est le suivant :

Bulletins délivrés : 42 (le président s'abstient).
Bulletins rentres : 42. Valables 42.

Résultat du vote :

pour le principe de la limite d'âge : 27 voix;
pour le statu quo 15 voix.

Sur la proposition de M. Edström, une commission est nommée pour étudier les détails de la motion du D^r Porritt. Elle fera rapport à la présente session encore. Cette commission est nommée comme suit :

Président : D^r Porritt.

Membres : MM. Bo Ekelund, prince Axel de Danemark.

M. Brundage propose la nomination d'une seconde commission, qui étudiera l'ensemble des critiques émises au cours des précédentes discussions. Cette commission s'occupera également des diverses suggestions des membres, suggestions qui devront être envoyées à M. Brundage le plus tôt possible. Cette commission est nommée comme suit :

Président : M. Avery Brundage.

Membres : MM. Sydney Dawes (Canada) et Moenck (Cuba).

La séance est levée à midi.

Reprise de séance à 14 h. 15 min.

RÈGLES. La discussion sur les modifications à apporter aux règles est terminée: La C. E. est chargée de s'occuper de la question rédactionnelle pour le texte anglais.

Le *rince Axel* invite le C. I. O. à tenir la session 1949 à Copenhague. Pas de décision prise à ce sujet.

ÉLECTION DES NOUVEAUX MEMBRES

Le C. O. bulgare propose la candidature du général Vladnir D. Stoytcheff. Malgré les qualités de l'intéressé, il est décidé d'ajourner cette élection.

Chili. Sur pressante recommandation des membres de l'Amérique du Sud, M. Enrique O. Barbosa Baeza est nommé membre du C. I. O. à l'unanimité.

Norvège. M. Ditlev Simonsen est élu membre du C. I. O. à l'unanimité. Si M. Fearnley doit quitter le comité dans les années à venir, M. Simonsen restera seul membre pour la Norvège.

Avant la nomination de M. Simonsen, M. Fearnley donne de nombreux renseignements favorables sur l'intéressé, et recommande chaudement le candidat.

U. S. A. Le président donne lecture de la lettre de démission de M. William May Garland, membre du C. I. O. depuis 1922, qui se retire pour raisons de santé :

To
The Honorable J. Sigfrid Edström, President,
and
My dear Colleagues of the International
Olympic Committee
London, England.

Gentlemen :

It has been my duty and pleasure to serve as a member of the International Olympic Committee since 1922, a full quarter of a century. Am today tendering my resignation as a member of the Committee, feeling that a younger man from the United States should be selected in my stead, but I shall carry with me many happy memories and friendships.

I feel that my City, as well as myself, were greatly honored when in 1932 you selected Los Angeles as the site of the celebration of the Xth Olympiad. Our City is ready and anxious to welcome the Games in 1956. As a matter of fact, we could be fully prepared with all facilities to again celebrate the Games with one year's notice or even less.

Mrs. Garland and I are both very sorry to miss the Games in London this year. I know they will be most delightfully celebrated under the splendid management of the British Organizing Committee. We will both miss greeting you on this happy occasion.

May I not wish you continued and continuous success in your efforts to achieve the high ideals and objectives of Baron Pierre de Coubertin, the founder of our organization and my friend.

Most sincerely and cordially yours,
William May Garland.

M. Edström tient à relever le dévouement et l'attachement dont a fait preuve M. Garland envers le C. I. O. et il tient à lui adresser l'hommage de la profonde reconnaissance de ses membres.

Pour le remplacer, M. Coudert appuyé par le marquis de Polignac, présente le fils du démissionnaire, soit M. John Jewett Garland, qui est élu à l'unanimité.

NOUVEAUX COMITÉS OLYMPIQUES NATIONAUX

Le président donne lecture de la liste des nouveaux C. O. N. reconnus depuis la dernière session de Saint-Moritz, soit : Guyane britannique, Irak, Singapour, Pakistan, Porto-Rico et Syrie.

Au sujet des *nouveaux membres*, le C. O. polonais, par la voix du professeur Loth, propose un second membre pour la Pologne, et soumet la candidature de l'un des deux noms suivants :

M. Stanislaw Wolski, et
M. Janues Zarzcki.

Ces candidatures seront étudiées par la C. E., qui donnera son avis à la prochaine session de 1949.

FINLANDE. M. Krogius propose trois membres pour la Finlande, dont deux nouveaux qui seraient élus, et qui le remplaceraient à sa démission. Le président ne peut se rallier à cette proposition.

CUBA. M. Moenck propose un membre pour le Guatemala, soit le ministre de ce pays à Londres, M. Miguel Y digoras, qu'il recommande chaudement. M. Brundage essaiera d'atteindre l'intéressé et de prendre contact avec lui.

TCHÉCOSLOVAQUIE. Le D^r Gruss propose comme nouveau membre pour ce pays M. Widimsky. La nomination en question est ajournée.

COLOMBIE. *M. Brundage*, répondant à M. Moenck, dit qu'il est très difficile de trouver un approprié en Colombie pour le moment.

Séance levée à 17 heures.

Séance du 29 juillet 1948, à 10 heures.

M. Bolanachi, revenant sur le vote de la séance précédente concernant la limite d'âge, fait remarquer que selon l'art. 4, paragraphe 12 des Règles olympiques, la majorité des deux tiers, qui est de 28, n'a pas été atteinte. Il estime donc que la motion du D^r Porritt a été repoussée.

M. Albert Mayer intervient pour signaler que nous n'avons pas voté un changement aux statuts, mais seulement une entrée en matière. Un tel voté ne demande que la majorité absolue, qui a été atteinte.

M. Edström part du point de vue qu'il s'agit effectivement d'un changement de statuts, tandis que le D^r Porritt approuve M. Albert Mayer.

M. J. J. Garland, nouveau membre, assiste à la séance, et M. Edström lui souhaite la bienvenue, certain qu'il continuera l'œuvre de son père. M. Garland remercie.

JOURNÉE OLYMPIQUE MONDIALE. Le chancelier donne lecture de son rapport sur cette première journée, organisée par de nombreux comités olympiques nationaux. Il signale tout spécialement les journées organisées à Vienne et à Lisbonne? qui furent particulièrement brillantes. Il remercie les C. O. N. pour leur bienveillante collaboration.

M. Edström remercie encore le D^r Gruss pour son excellente idée.

M. Ketses annonce que la Journée olympique mondiale sera organisée en Grèce à la clôture de l'année scolaire.

Japon. Le C. O. de ce pays informe le C. I. O. que la Journée olympique mondiale sera organisée dans ce pays le 28 juillet et que le message de M. Edström sera lu à cette occasion.

COUPE OLYMPIQUE. Deux propositions sont formulées pour l'attribution de cette coupe pour 1948 :

- A) The Central Council of Physical Recreation London (proposition de lord Aberdare) ;
- B) Le Fluminense Football Club de Rio-de-Janeiro (proposition de M. Ferreira Santos).

Lord Aberdare développe sa proposition, et donne les renseignements utiles sur l'importante organisation dont il est question.

M. Ferreira Santos retire la candidature du Brésil en faveur de l'organisation anglaise proposée (applaudissements). Il présentera la candidature brésilienne à la session de 1949.

La proposition de lord Aberdare est acceptée à l'unanimité, et le président lui remet les deux plaquettes représentant la coupe, ainsi que les photos de cette dernière. Quant au diplôme, il sera expédié depuis le siège de Lausanne.

M. Moenck (Cuba), au nom des membres de l'Amérique centrale, demande la formation d'un sous-comité dans cette région du monde. Ce comité aurait pour but de maintenir un contact étroit avec le C. I. O.

Décision : La C. E. étudiera cette question.

ACADÉMIE OLYMPIQUE A ATHÈNES.

M. Ketses propose la création d'une telle académie en Grèce. La C. E. étudiera la chose.

EIRE. *M. Brundage* rappelle que les inscriptions doivent être selon nos règles confirmées par les C. O. N. et les F. I. Nous ne pouvons pas violer nos propres règles. Cependant, si nous prenons une décision, nous devons pouvoir nous baser sur de justes motifs.

M. Edström propose de reconnaître l'Amateur Athletic Union of Eire, et de l'autoriser à prendre part aux Jeux.

M. Vargas (Philippines) se fait un plaisir d'offrir au nom de son comité olympique national le nouveau drapeau des Philippines qui sera remis au C. I. O. à Lausanne.

Le D^r Mezö (Hongrie), qui n'a pu assister à cette séance, propose par écrit que les anciens champions olympiques marchent en fête du cortège des athlètes à l'occasion de l'ouverture des prochains Jeux. Il propose, en outre, que les Jeux intermédiaires de 1906 soient considérés comme Jeux officiels, et qu'ils soient numérotés par III b. Ces deux propositions sont transmises à la commission Brundage qui fera rapport.

JEUX DE 1956. M. Luxton (Australie) formule le désir que l'attribution de ces Jeux soit discutée au plus tôt. M. Edström répond que la C. E. s'occupera de la chose. Pour l'instant, cinq candidatures ont été présentées au C. I. O., soit : Détroit, Buenos-Aires, Melbourne, Los-Angeles et Mexico-City.

PROPOSITION ITALIE. Le C. O. de ce pays soumet au C. I. O. la proposition suivante :

« Les comités olympiques nationaux ont le droit de requérir au C. I. O. la substitution des membres qui, à leur avis, ne sont pas en condition de remplir une mission utile auprès des organisations sportives de leur pays. »

Cette clause a pour but de créer un minimum de liaison et d'harmonie entre les membres du C. I. O. et le sport du pays auprès duquel ils sont délégués.

M. Edström signale que la C. E. a étudié cette requête et qu'elle propose au C. I. O. de la repousser. A ce sujet, le président, M. Brundage, et le comte Bonacossa ont eu un entretien hier avec M. Onesti, président du C. O. italien.

Décision : le C. I. O. à l'unanimité repousse la requête italienne.

ADMISSION DES FEMMES en YACHTING et ARTS. Il est décidé que dans les Jeux futurs, les femmes seront admises dans les concours de yachting et d'arts. Pour le yachting, l'équipage d'un bateau peut être mixte ou entièrement féminin.

PENTATHLON MODERNE. Le C. O. suisse propose l'introduction du pentathlon moderne dans les Jeux. Il est décidé de ne pas ouvrir la discussion à ce sujet aujourd'hui et d'attendre la création d'une F. I. du pentathlon moderne dont la formation est en cours en ce moment à Londres.

M. Edström estime que cette question est très importante, car il ne faut pas oublier que le pentathlon moderne est une création du baron de Coubertin, qu'il nous a léguée.

M. Bo Ekelund (Suède) informe que la dite fédération internationale a été créée il y a quelques jours.

M. Thos Fearnley ne s'oppose pas à l'introduction du pentathlon moderne d'hiver aux prochains Jeux d'hiver, Oslo 1952, à condition qu'il ne soit pas obligatoire, et qu'il y ait suffisamment d'inscriptions.

LIMITE D'AGE. Il est décidé de renvoyer la discussion sur ce sujet à la prochaine séance, qui aura lieu :

Vendredi 13 août, à 10 heures du matin,
37 Upper Brook Street, London W. I.

Séance levée à 11 h. 15 min.

Le président : Le chancelier :
J. S. EDSTROM. OTTO MAYER.

REPRISE DE LA SESSION

SÉANCE DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, VENDREDI 13 AOUT 1948 (Upper Brook Street N° 37, London W. I.)

38 membres sont présents :

Messieurs

J. S. Edström, président.
Avery Brundage, vice-président.
Marquis de Polignac, C. E.
Comte Alberto Bonacossa, C. E.
Lord Aberdare, C. E.
Colonel Scharroo, C. E.
Horacio Bustos Moron (Argentine).
Sir Harold Luxton (Australie).
R. W. Seelldrayers (Belgique).
D^r J. Ferreira Santos (Brésil).
J. C. Patteson (Canada).
A. Sidney Dawes (Canada).
S. E. D^r C. T. Wang (Chine).
Professeur Shou Yi-Tung (Chine).
D^r Miquel A. Moenck (Cuba).
S. A. R. le prince Axel de Danemark.
S. E. Mohammed Taher Pacha (Egypte).
John Jewett Garland (U. S. A.).
Ernest Krogius (Finlande).
Armand Massard (France).
Lord Burghley (Grande-Bretagne).
Sir Noel Curtis Bennett (Grande-Bretagne).
Angelo Bolanachi (Grèce).
J. Ketses (Grèce).
Lt. Col. Pahud de Mortanges (Hollande).
G. D. Sondhi (Indes).
Ben G. Waage (Islande).
S. A. R. le prince Jean de Luxembourg.
Thos Fearnley (Norvège).
Ditlev Simonsen (Norvège).
D^r A. E. Porritt (Nouvelle-Zélande).
Hon. J. B. Vargas (Philippines).
Professeur Jerzy Loth (Pologne).
D^r José Pontes (Portugal).
S. C. Dowsett (Afrique du Sud).
R. Honey (Afrique du Sud).
Bo Ekelund (Suède).
Joaquin Serratos Cibils (Uruguay).

Présidence : M. J.-S. Edström.
Traducteur : M. Seelldrayers.
Procès-verbal : le chancelier.

ORDRE DU JOUR

1. Règles olympiques.
2. Limite d'âge.
3. Election des membres de la C. E. par rotation.
4. Session de septembre 1949. Villes proposées : Rome ou Copenhague.
5. Démission de M. Coudert (U. S. A.).
6. Nouveaux membres :
Guatemala : général Miguel Ydigoras Fuentes ;
Philippines : proposition de M. Vargas pour deux membres ;
Finlande.

Quand le C. I. O. décidera-t-il du choix de la ville qui organisera les Jeux de 1956 (en 1949 ou en 1950) ?

Candidats jusqu'à ce jour : Détroit,
Buenos-Aires,
Melbourne,
Mexico City,
Los-Angeles.

Vote de remerciements au Comité organisateur des Jeux de Londres 1948.
Académie olympique. Proposition de M. Ketses.

M. Edström souhaite une très cordiale bienvenue à M. Ditlev Simonsen (Norvège) notre nouveau membre, qui siège pour la première fois.

SESSION 1949. M. Massard (France) tient à relever que la ville de Menton, ainsi que celle de Cannes, avaient posé leur candidature. Il tient à mentionner la chose, et retire ces candidatures en faveur des deux villes proposées, soit Rome ou Copenhague. Le comte Bonacossa pose la candidature de la ville de Rome. M. Seelldrayers appuie la proposition du comte Bonacossa. Le prince Axel pose la candidature de la ville de Copenhague. M. Thomas Fearnley appuie la proposition du prince Axel. Le vote au bulletin secret donne le résultat suivant : 37 bulletins délivrés et rentrés.

19 voix en faveur de Rome,
18 voix en faveur de Copenhague.

La prochaine session aura lieu à Rome, au début du mois de mai 1949. Le comte Bonacossa remercie. Sur proposition du président, il est décidé de tenir la session de 1950 à Copenhague. Elle aura lieu à fin mai, début de juin.

CHOIX DE LA VILLE POUR LES JEUX DE 1956. Le marquis de Polignac, appuyé par MM. Luxton, Bustos Moron et lord Aberdare, propose qu'une décision soit prise en 1949. M. Vargas (Philippines) demande que le vote par correspondance soit admis à cette occasion. M. Edström se rallie à cette requête, ainsi que ce fut le cas à Berlin pour le choix de Tokio. *Accepté.*

Il est décidé que la ville qui organisera les Jeux de 1956 sera choisie pendant la session de 1949.

Le D^r Gruss introduit M. Widimsky, de Tchécoslovaquie, qui, au nom de son comité olympique national, offre une statuette à M. le président et une coupe de cristal à Lord Burghley, président des Jeux de Londres. M. Edström, ainsi que lord Burghley, remercient le délégué tchécoslovaque pour sa délicate attention.

DÉMISSION DE M. COUDERT, U. S. A.
Sur la demande de M. Edström, M. Seelldrayers donne lecture de la lettre de démission de M. Coudert.

To the Hon. J. Sigfrid Edström, President of the International Olympic Committee.

My dear Mr. Edstrom,

I wish hereby to tender my resignation as a member of the International Olympic Committee, as I feel that the Committee should have the services of young and energetic men who can be reasonably sure of attending all its meetings and doing the necessary work.

I am resigning with great regret and I wish to express to you that during the more than eleven years that I have been a member of the Committee, I have greatly enjoyed not merely the discussion of its problems, but happy relationships with so many of its members.

I have acquired a regard and friendship for all those with whom I have come into contact, and especially with your good and honoured self.

I shall hope to have the pleasure of seeing you when you visit our land. And in the meantime I wish to congratulate you upon the success of the London Games and the admirable way in which you have presided over our deliberations.

Believe me, my dear Mr. President, with assurance of my regard and kindly friendship, as ever,

Faithfully yours,
(Sgd.) Frederic R. Coudert.

M. Brundage, avec son collègue d'U. S. A., fera des investigations dans son pays afin de proposer un nouveau membre qui remplacera M. Coudert.

NOUVEAUX MEMBRES. Sur la proposition de M. Moenck, appuyée par M. Brundage, le général Miguel Ydigoras Fuentes est nommé membre pour le Guatemala, à l'unanimité.

Philippines. M. Vargas propose un second membre pour ce pays, soit le D^r Regino R. Ylanan. Le président informe l'assemblée que la C. E. a discuté cette question, et qu'elle émet un préavis négatif. L'assemblée se joint au préavis de la C. E. et le second membre proposé pour les Philippines n'est pas nommé.

JEUX D'EXTRÊME-ORIENT. Le président émet le vœu que les Jeux d'Extrême-Orient reprennent leur activité. M. Wang répond en disant que les préparatifs sont en cours. M. Edström a discuté avec M. Sondhi des Jeux de l'Asie du Sud, et demande qu'un accord intervienne entre les organisateurs de ces Jeux et de ceux de l'Extrême-Orient. M. Sondhi répond qu'il n'y aura pas de mésentente entre ces deux organismes, mais au contraire qu'ils travailleront en étroite collaboration.

S. E. Taher Pacha ne désire pas soulever la question des Jeux méditerranéens, le temps étant trop limité à la présente séance, mais il tient cependant à relever qu'il avait été prévu que cette question serait traitée à la présente session. Il informe la C. E. et les membres qu'il reprendra ce sujet à Rome, et il demande que mention en soit faite au procès-verbal, car ces Jeux sont prévus pour 1951.

NOUVEAU MEMBRE FINLANDE. M. Krogius a fait part à la C. E. qu'il était prêt à se retirer du C. I. O. s'il était remplacé par deux nouveaux membres pour la Finlande. La C. E. a décidé qu'un seul membre soit nommé. Ensuite de ces circonstances, M. Krogius remet au président sa démission de membre du C. I. O. Pour le remplacer, M. Erik von Frenckell est élu. Le président remercie M. Krogius pour son activité au sein du C. I. O. et pour son dévouement à la cause olympique. Il lui souhaite une heureuse retraite.

Pologne. M. Loth avait proposé un second membre pour la Pologne, et demande pour quelle raison cette requête n'a pas été portée à l'ordre du jour de la présente séance. Le président répond que la C. E. a décidé de renvoyer cette candidature à une prochaine session, ce que M. Loth regrette.

Jeux de Londres. Le président tient à adresser au nom des membres du C. I. O. ses plus vifs remerciements à lord Burghley ainsi qu'au Comité d'organisation des Jeux de Londres 1948, pour la splendide réussite des jeux de cette Olympiade. L'assemblée unanime se rallie à la proposition du président, et un vote de remerciements est adressé au Comité des Jeux de Londres.

Académie olympique à Athènes. M. Edström fait part de l'étude très intéressante qu'a préparée M. Ketseas, et dont il serait trop long de discuter aujourd'hui. La C. E. traitera cette question, dont elle est du reste partisane.

Limite d'âge. Lors du vote qui eut lieu à la dernière séance, la majorité statutaire n'ayant pas été

atteinte, un sous-somité a été nommé, suivant P. S. annexé.

M. Edström propose comme compromis d'ajouter aux règles olympiques le texte suivant : « Les membres oui ont atteint l'âge de septante ans perdent leur droit de vote ». De cette façon, les deux parties feront une concession. M. Edström demande également que ce texte entre en vigueur dès 1950. Prennent part à la discussion : MM. Wang (Chine), Vargas (Philippines), Seeldrayers (Belgique), Brundage (U. S. A.), lord Burghley (G. B.).

Le vote au bulletin secret donne les résultats suivants :

Bulletins délivrés et rentrés :	37
En faveur de la proposition Edström :	23 voix.
Contre la proposition Edström :	13 voix.
Bulletin blanc :	1

M. Seeldrayers fait remarquer que la majorité statutaire des deux tiers des voix n'est pas atteinte. La proposition de M. Edström est donc rejetée.

M. Seeldrayers estime qu'il faut trouver un remède à cette question. Il propose la nomination d'une commission qui rapportera à la prochaine session. Il est décidé que le président nommera cette commission (voir P.-S.).

ÉLECTION DE LA C.E. par ROTATION. Sur demande de M. Bo Ekelund et Thomas Fearnley (Suède et Norvège), le chancelier indique que cette question a été définitivement adoptée lors de la dernière séance, en même temps que l'ensemble des règles générales. Cette question n'avait pas été l'objet d'un vote spécial. M. Ketseas (Grèce) propose que la limite d'âge et la rotation des membres de la C. E. soient soumises ensemble à la commission qui sera nommée, car ces deux questions ont une certaine corrélation. Le D^r Porritt estime qu'il s'agit là de deux problèmes totalement différents. L'élection des membres de la C. E. par rotation ayant été définitivement adoptée en même temps que l'ensemble des règles, cette question n'aurait pas dû figurer à l'ordre du jour de cette séance. M. Bo Ekelund demande à quelle date les membres de la C. E. furent élus. Réponse : en 1946.

Lord Burghley fait remarquer aux membres que les diplômes qui leur ont été distribués au cours de cette séance ont été imprimés sur un papier d'une qualité spéciale, la même que celle utilisée pour la fabrication des billets de cinq livres sterling.

Aux applaudissements de l'assemblée, un vote de remerciements est adressé à M. Edström, président du C. I. O., qui a dirigé les débats de cette session avec son autorité coutumière. Un second vote est adressé également à M. Brundage, vice-président.

La séance est levée à 13 heures.

Le président :	Le chancelier :
J.S. EDSTROM.	OTTO MAYER.

P.-S. Au cours de la session, M. le président a remis à chaque membre du Comité international olympique le nouvel insigne olympique dont l'exécution avait été décidée préalablement à Varsovie, puis définitivement à la session de Stockholm, en 1947. Ces insignes sont personnels et chacun d'eux est gravé du nom de son propriétaire.

Commission de la limite d'âge.

Conformément à la décision prise à la session du 13 août, M. le président a formé la dite commission, chargée de discuter cette question, comme suit :

Col. P. W. Scharroo, président,
D^r Arthur E. Porritt,
M. Seeldrayers.